

vulnérabilité. Une comparaison des situations d'insécurité alimentaire des femmes et des hommes révèle que la prévalence de l'insécurité alimentaire est toujours plus élevée chez les femmes que chez les hommes, à l'échelle mondiale et dans toutes les régions, depuis la publication des premières données à ce sujet en 2015¹. Des études montrent que les femmes sont plus touchées par l'insécurité alimentaire, et ce même en tenant compte du revenu, du niveau d'instruction et des aspects démographiques, ce qui indique que les normes de genre dominantes et l'accès limité des femmes aux ressources sont des facteurs clés de ce phénomène². Dans le même temps, la discrimination et les inégalités aggravent l'insécurité alimentaire et les diverses formes de malnutrition.

Malgré les progrès réalisés au fil des décennies, de nombreuses femmes et filles continuent d'être confrontées à la violence, à la discrimination et aux inégalités dans le monde entier, ce qui se traduit par de multiples difficultés. Il s'agit, entre autres, d'obstacles qui les empêchent de participer à la prise de décisions, d'inégalités dans l'accès aux principaux moyens de production, aux actifs, aux technologies, à l'éducation, aux services financiers et aux débouchés économiques et à la maîtrise de ceux-ci, d'une possibilité moindre de bénéficier d'une protection sociale, de responsabilités déséquilibrées et non reconnues en matière de soins et de travaux domestiques non rémunérés, ou encore de la capacité limitée de bénéficier de soins de santé essentiels.

Les résultats issus d'un modèle économétrique de simulation des avantages potentiels au niveau macro sur les plans de l'économie et de la sécurité alimentaire suggèrent que, si les écarts de productivité agricole et de salaires entre les femmes et les hommes au sein des systèmes agroalimentaires étaient comblés, l'élimination de ces disparités pourrait entraîner une augmentation d'environ 1 000 milliards d'USD du produit intérieur brut mondial et permettre à environ 45 millions de personnes de sortir de l'insécurité alimentaire. L'élimination de ces disparités de genre pourrait réduire d'au moins 57 pour cent l'écart actuel en matière d'insécurité alimentaire entre les femmes et les hommes³.

Si 75 pour cent des documents d'orientation relatifs à l'agriculture et au développement rural de 68 pays reconnaissent le rôle des femmes et/ou les défis auxquels elles sont confrontées dans l'agriculture et le développement rural, seuls 19 pour cent d'entre eux incluent des objectifs de politique générale portant sur les questions de genre⁴.

Pour inverser ces tendances dans un contexte mondial difficile et tirer parti des avantages économiques considérables que peut offrir la réduction des disparités entre les femmes et les hommes, les pays doivent élaborer des politiques et prendre des mesures pour transformer leurs systèmes alimentaires afin de lutter contre les inégalités de genre et concrétiser les droits des femmes et des filles. Il est urgent et plus important que jamais de parvenir à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition pour tous.

Afin de fournir aux membres et aux autres parties prenantes des orientations en matière de politiques pour les aider à lutter contre les inégalités de genre de façon complète dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et à progresser vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), en tant qu'organe principal et inclusif des Nations Unies pour la convergence des politiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition, a adopté les Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition lors de sa 51^e session, à l'issue d'un processus inclusif de consultations et de négociations multipartites.

¹ FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2024. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 – Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition*. Rome.

² Ibid.

³ Mane, E., Giaquinto, A. M., Cafiero, C., Viviani, S., et Anríquez, G. 2024. *Why are women more food insecure than men? Exploring socioeconomic drivers and the role of COVID-19 in widening the global gender gap – Background paper for The status of women in agrifood systems*. Rome, FAO.

⁴ FAO. 2023. *La Situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires – Résumé*. Rome.

Ces Directives constituent le premier accord mondial de politique générale négocié entre plusieurs gouvernements et parties prenantes dans lequel les membres du CSA s'engagent à lutter contre les inégalités de genre et à promouvoir l'autonomisation des femmes et des filles, à favoriser une plus grande cohérence entre les politiques portant sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles et celles qui concernent la sécurité alimentaire et la nutrition, tout en mettant en œuvre des mesures qui se renforcent mutuellement.

FORUM SUR L'APPROPRIATION DES DIRECTIVES VOLONTAIRES DU CSA SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Le travail du CSA se poursuit au-delà de l'approbation de ses instruments relatifs aux politiques. Il incombe à titre volontaire aux membres et aux parties prenantes du CSA de veiller à ce que les instruments adoptés au niveau mondial se traduisent par des actions concrètes aux échelons régional, national et local. La bonne mise en œuvre des Directives nécessitera un engagement soutenu de la part de toutes les parties prenantes, ainsi que des ressources adéquates et des politiques et programmes de soutien.

Tel que prévu dans le Programme de travail pluriannuel du CSA 2024-2027, un forum sur l'appropriation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles se tiendra le jeudi 24 octobre, au cours de la 52^e session du CSA.

Ce forum offrira l'occasion de débattre et de mobiliser les engagements politiques des gouvernements, des donateurs, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations unies en faveur de la promotion et de la mise en œuvre des Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles. Il permettra également de concrétiser d'autres engagements, étant donné qu'en 2025 la communauté internationale célébrera le 30^e anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995)⁵, et compte tenu aussi de la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies proclamant 2026 «Année internationale des agricultrices»⁶.

Le forum rassemblera différents acteurs des systèmes alimentaires et de la nutrition, qui pourront ainsi:

- mettre en commun des projets et des idées concernant la mise en œuvre des Directives volontaires;
- étudier en quoi les Directives volontaires constituent un outil efficace pour les responsables de l'élaboration des politiques et les partenaires de développement;
- réfléchir aux moyens d'utiliser les Directives volontaires aux niveaux régional, national et local;
- examiner le rôle des différentes parties prenantes et des mécanismes de coordination pour ce qui est de promouvoir la mise en œuvre de ces Directives;
- échanger des vues sur les moyens de favoriser la mobilisation des parties prenantes afin que celles-ci s'approprient les Directives volontaires et les appliquent d'une manière qui soit adaptée au contexte.

Des informations supplémentaires sur les modalités et le déroulement du forum sont fournies dans le *Guide de la 52^e session du CSA* (CFS 2024/52/Inf.2).

⁵ [Déclaration et Programme d'action de Beijing](#), adoptés à l'unanimité par 189 pays lors de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995.

⁶ Résolution A/78/L.59 de l'Assemblée générale des Nations Unies.